



## Transports scolaires

publié le 22/06/2023

### Message transports scolaires Nouvelle Aquitaine

Nous vous informons que les inscriptions 2023-2024 aux transports scolaires organisés par la Région Nouvelle-Aquitaine ont débuté le 8 juin dernier avec l'ouverture de la nouvelle plateforme : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscriptions>

Comme les années précédentes l'inscription en ligne est en effet fortement recommandée.

Cette année la Région a mis en place une nouvelle plateforme d'inscription. Les familles des élèves déjà inscrits en ont été informées par mail le 14 juin.

La mise en place de ce nouvel outil de gestion, nécessite pour chaque famille la création d'un nouveau compte, et ce même en cas de renouvellement.

Les élèves et parents d'élèves sont invités à procéder à leur inscription le plus tôt possible afin d'éviter tout effet d'urgence à quelques jours de la rentrée.

Les inscriptions reçues avant le 20/07 seront exonérées des frais de dossier d'un montant de 24€.

Les élèves ayant déjà reçu leur carte sans contact l'année dernière se verront rechargés de leur droit au transport après validation de leur abonnement (paiement de la participation familiale). Pour les nouveaux abonnés, les cartes seront envoyées à leur domicile dans le courant de l'été.

Pour toutes informations, merci de composer le 0970 870 870 du lundi au samedi de 8H à 19H (seul numéro à communiquer aux familles) ou Contact en ligne sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

Sachant pouvoir compter sur votre collaboration et vous en remerciant,

Bien cordialement,



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.